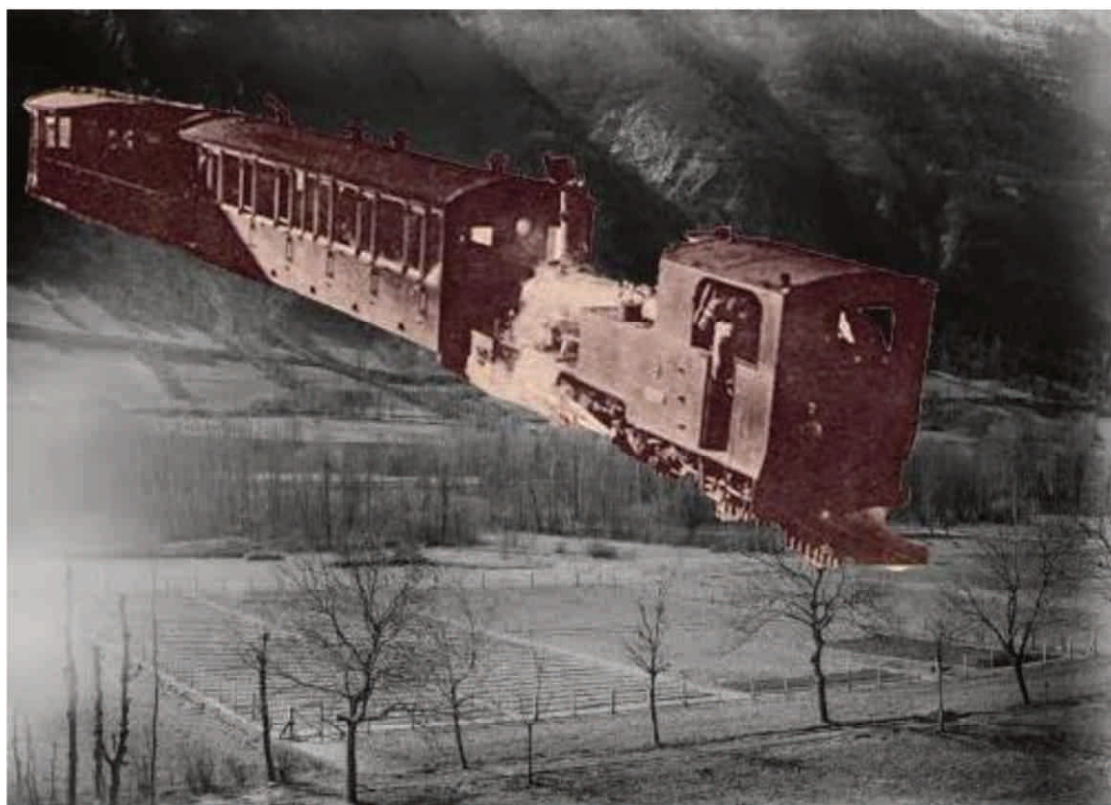


# La g@zette

*du Valbonnais*

*N° 151 – Juillet 2020*

Un train à crémaillère Valbonnais / La Salette



En 1893, un projet de train à crémaillère de La Mure au Valbonnais et à La Salette...

# PARIS - CAPITAL

JOURNAL FINANCIER

QUATRIÈME ANNÉE — N° 10

Paraissant tous les Mercredis

MERCREDI 11 MARS 1891

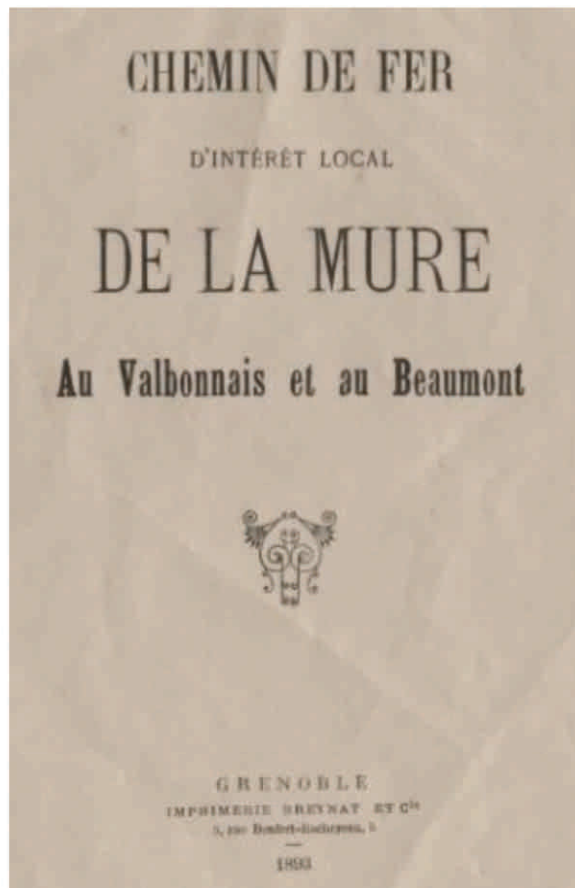
11 mars 1891

## Le chemin de fer du Righi.

Le fameux chemin de fer du Righi va avoir, paraît-il, en France, un concurrent dont le succès ne sera peut-être pas moins grand. On va créer, en effet, dans le Dauphiné, une ligne à crémaillère qui conduira les touristes de la Mure au sommet du mont Beaumont, c'est-à-dire à 4,900 mètres d'altitude. Au sommet de Beaumont, on construira un immense hôtel, semblable à celui du Righi-Kulm, et les touristes auront ainsi à leurs pieds les vallées de cinq ou six cantons des plus pittoresques, la Mure, Valbonnais, Entraigues, Valjoux, les lacs de la Frey, l'Obiou, etc. et devant les yeux le Pelvoux, le mont Aiguille et toutes les crêtes des Alpes.

D'autre part, la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée se propose d'établir des crémaillères sur la ligne de Cluses à Chamonix par Saint-Gervais.

Le premier chemin de fer à crémaillère d'Europe a été inauguré en 1871, à Righi (Suisse), une Grande Dame, la Reine des montagnes. En 1892, servant une autre Belle Dame, les missionnaires de La Salette forment le projet de faire construire, aux frais de la communauté, un chemin de fer d'intérêt local de la Mure à Valbonnais et au Beaumont avec des tronçons à crémaillère. L'enquête d'utilité publique débute le 1<sup>er</sup> février 1893. Les documents que j'ai rassemblés ici, sont-ils bien afférents au même projet ?



Le 1<sup>er</sup> août 1888, la ligne de chemin de fer St Georges de Commiers – La Mure est ouverte, supprimant « à ces laborieuses populations l'obstacle du temps, de la distance et de la fatigue des transports ». Le Valbonnais et le Beaumont, ne profitant pas de cette aubaine, une Société se constitue pour combler cette lacune. Le but de l'entreprise est de permettre aux habitants du canton de Valbonnais d'écouler leurs produits agricoles et industriels, mais aussi d'attirer les touristes et « les engager à visiter pendant la belle saison les curiosités naturelles de cette région en facilitant l'ascension de la montagne par un chemin de fer, partie à crémaillère, partie à adhérence » en terminant à La Salette (1770 mètres).

## Le tracé de la ligne avec des tronçons à crémaillère

*Nous reprenons le texte intégral consacré à ce tracé dans les pages 6 et 7...*

Le tracé de la ligne projetée a son origine dans la station de La Mure, dont il emprunte la partie actuellement inoccupée entre la voie des marchandises et le ruisseau de La Jonche. Après avoir traversé deux fois ce ruisseau, le tracé contourne la ville de La Mure et vient rejoindre la nouvelle route projetée entre La Mure et le Valbonnais, au croisement des chemins de la Faurie et de Nantes à La Mure.

Cette première partie, dont la longueur est de 3 kilomètres 200 mètres, est entièrement à travers champs. A partir de ce point, et jusqu'au pont du Prêtre, elle emprunte la nouvelle route de La Mure au Valbonnais, dont la construction doit être effectuée dans les conditions telles qu'elle puisse recevoir sur un accotement la voie ferrée. La longueur totale de cette partie sur route est de 11 kilomètres 700 mètres.

Depuis le pont du Prêtre jusqu'à son point terminus, la ligne est entièrement à travers champs. Quittant la route à la sortie du pont, elle se tient entre le chemin de Valbonnais de la rivière de la Bonne qu'elle franchit. Elle gravit ensuite le flanc du coteau de La Bonne, au moyen d'une voie à crémaillère de 4 kilomètres de longueur, jusqu'au point kilométrique 12 k. 400, où elle atteint l'altitude de 1282 mètres.

A partir de ce point, le tracé continue à s'élever et vient passer au nord de la commune de Saint-Michel-en-Beaumont où il est prévue une station, et atteint ainsi l'altitude de 1350 mètres. De ce point au kilomètre 24,400, sur une longueur de 400 mètres, la voie est de nouveau projetée avec une crémaillère, ce qui permet d'atteindre l'altitude de 1514 mètres. A partir de là, la ligne contourne toutes les montagnes, franchit le col du Chauvet, à l'altitude de 1600 mètres, et par une suite de déclivités dont la plus forte atteint 0,032 par mètre, atteint La Salette, dont l'altitude est de 1770 mètres.

## Une vitesse prodigieuse de sept, neuf ou vingt kilomètres à l'heure.

La partie de la ligne comprise entre les stations de La Mure et du Pont du Prêtre, au service des voyageurs et des marchandises, fonctionnera toute l'année avec « *deux trains réguliers dans chaque sens* ». La vitesse des trains (longueur maximum : 60 m) ne devra pas dépasser 20 km/h. Dans les tronçons à crémaillère, elle sera réduite à 9 km/h dans la montée et 7 km/h dans la descente.

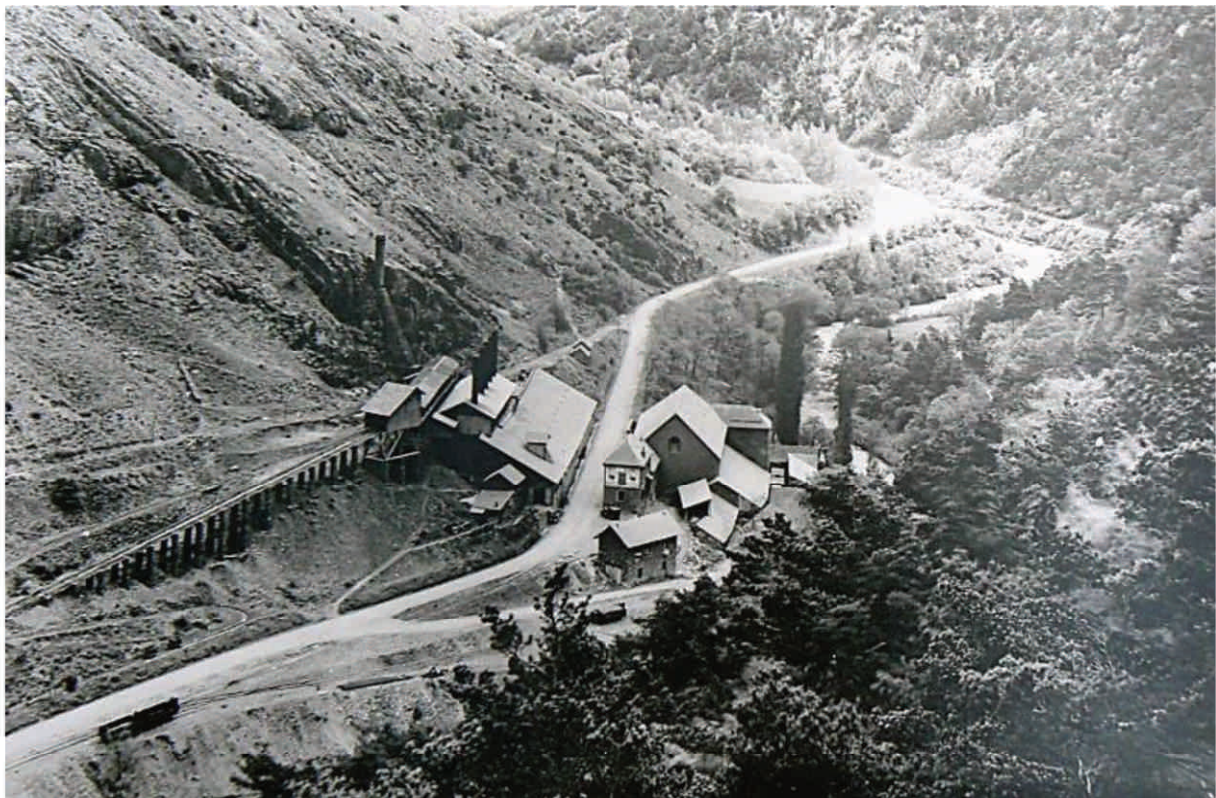
Pendant la belle saison (du 1<sup>er</sup> juin au 15 octobre par exemple), les mêmes services de trains mixtes (voitures à voyageurs et wagons à marchandises) seront offerts sur la partie comprise entre la station du Valbonnais (Pont du Prêtre) et La Salette, le point terminus. Et la Compagnie a déjà prévu une voie à crémaillère permettant d'atteindre le Gargas et « *de contempler l'imposant spectacle qui s'offre de tous les côtés de ce sommet. Elle est même*

*décidée à y établir une station climatérique, qui lutterait victorieusement contre certaines stations de la Suisse dont la vogue s'est édifiée sur de trompeuses réclames ».*

Le chemin de fer de la Mure à La Salette par Valbonnais nécessitera l'édification de plusieurs stations :

- La station de la Mure avec des bâtiments spéciaux à côté de la gare.
- La station du Pont du Prêtre – Valbonnais, la plus importante après celle de La Mure, comprendra un bâtiment pour voyageurs et une remise à locomotives.
- La station terminus du pèlerinage de La Salette
- D'autres stations d'importance secondaire : la Faurie, le Bas-Roizon, Siévoz-le-Bas, St Michel en Beaumont.

Le projet de la ligne La Mure-Valbonnais-La Salette ne coûtera rien, ni à l'Etat, ni au département, ni aux communes. La Compagnie demandant la concession ne sollicite en effet aucune subvention. Une Société est constituée avec émission du capital actions et du capital obligations. On estime le trafic voyageurs (20 % en 1<sup>re</sup> classe, 80 % en 2<sup>de</sup> classe), pèlerins et touristes à 34 000 par an. Le trafic marchandises (grande et petite vitesse) prévoit 15 000 tonnes de ciment du Pont du Prêtre à livrer en gare de la Mure et 5 000 tonnes de charbon et produits divers à destination du Valbonnais.



Pont du Prêtre : La Société des ciments Porland de Valbonnais, Pelloux, Père, Fils et Cie

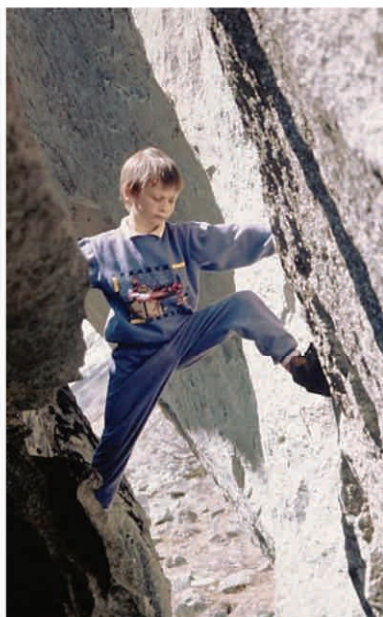
On nous dit que l'ouverture de la ligne du Valbonnais supprimera le roulage industriel et diminuera le nombre de chevaux affectés aux transports, soit 50 à 60. [...] partout où des voies ferrées ont été ouvertes, l'emploi des chevaux est devenu *plus considérable qu'auparavant* [...] Le camionnage des marchandises à chaque gare, la multiplicité des excursions dans tout le massif [...] qu'on emploiera beaucoup plus de chevaux qu'on en utilise actuellement [...] et l'on peut, dès à présent, garantir aux entrepreneurs de voitures que leur clientèle sera quintuplée, précisément grâce au nouveau chemin de fer, qu'on ose leur présenter comme une cause de chômage.

Mon Dieu, qu'elle est belle et prometteuse cette ligne de la Salette, laquelle « *se maintient sur les points culminants d'où la vue domine à la fois la plaine et la montagne, et découvre à chaque instant un nouveau et merveilleux décor des splendeurs alpestres* » !



Malheureusement, le Conseil municipal de Corps et quelques autres communes protestent haut et fort, en proposant un autre tracé passant par Saint Laurent, La Salle, Quet et Corps, c'est-à-dire le fond des vallées. Le maire républicain progressiste de La Mure, CHION-DUCOLLET, un anticlérical « endurci » repousse également ce projet qui épouse sans doute trop « *l'ambition égoïste des Pères de La Salette* » et les intérêts de la famille Pelloux pour leur cimenterie du Pont du Prêtre.

Lors de l'exposition de cartes postales anciennes sur le Valbonnais, Marcel Vieux m'avait remis un précieux document datant de 1893 sur le « Chemin de fer d'intérêt local de la Mure au Valbonnais et au Beaumont (longueur 34 kilomètres 360 mètres) ». A ce jour, je n'ai pas démasqué l'auteur de ce plaidoyer pour « *une entreprise d'intérêt général pour la Mateysine* ». L'Entreprise ou la Société, y reste... anonyme.



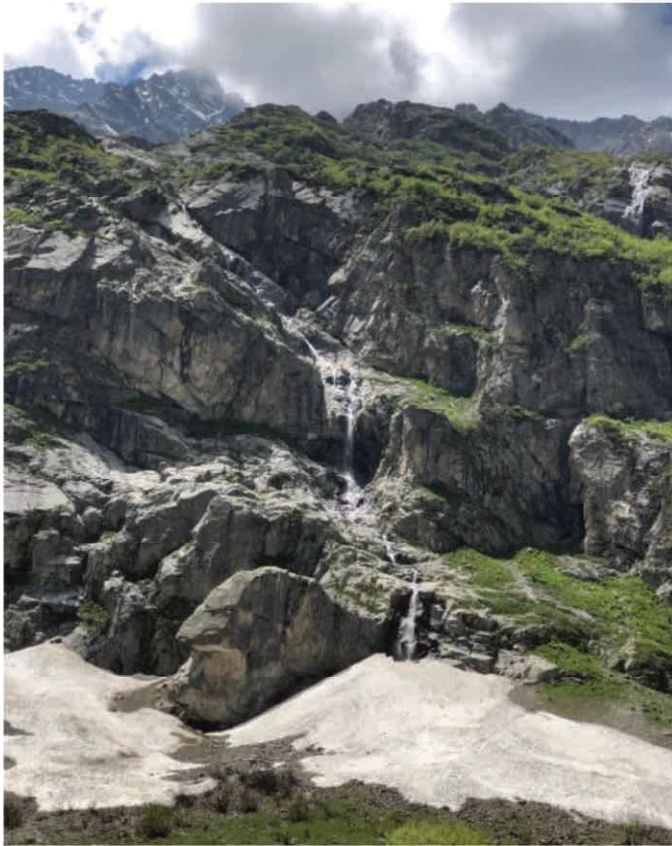
Etienne Champollion, qui fréquente ces rochers depuis sa tendre enfance, a trouvé dans les archives du patrimoine national, cette ancienne photo de Paul Lancrenon (1857 – 1922), prise le 13 août 1898 : un cliché extraordinaire « *l'Olan vu des Barmes* ». Est-ce la plus ancienne photographie prise sur la commune de Valjouffrey ?



Luc Roudet, le Président de Mémoire Battante, se souvient : « *Les termes barme ou baume évoquent clairement une grotte, ou plutôt, l'habitat primaire fait sous cette roche. Il y a quelques années des archéologues travaillant, je crois, pour la Fédération des Alpes de L'Isère, avaient fait une étude sur le secteur, et il me semble qu'ils avaient identifié des traces de peuplement très anciens au niveau du rocher fendu après le Désert* ». C'est la thèse que nous avons évoqué en publiant cette photo de 1903.

Pour la suite de mon enquête, Etienne Champollion me montre une carte du secteur où figure un affluent de La Bonne sous l'appellation « ruisseau des Balmes blanches ». Aujourd'hui, la carte IGN, mentionne « ruisseau de Balme blanche » au singulier. Dans le Champsaur, balme ou barme signifie coteau, talus. Dans le patois de Valbonnais, la regrettée Madame Péry, née Bernard-Brunel, traduisait en 1943 le terme *barmo* par côte. Les rochers des « barmes blanches » ou de « la Barme blanche » doivent sans doute leur appellation, à la dénomination

« contagieuse » d'un petit ruisseau qui descend de la montagne, truffée de granite blanc. Une bordure, une côte qui poudroie de lumière, au-dessus de nos énormes blocs erratiques ! En face, la cascade des Chaves...



## Le ruisseau de *Balme blanche*

Photo Gérard Lémontey

Le géologue, Maurice Séchier, m'informe : « Cette roche est le granite de Turbat-Lauranoure, un granite clair (leucocrate), formé pendant le démantèlement de la Chaîne hercynienne (env. 300 Ma). Toute la vallée est l'auge glaciaire de la dernière glaciation (Würm) du glacier de la Bonne, la cascade de la Pisse donne une idée de la hauteur atteinte par le glacier principal, au sommet un glacier secondaire du vallon de la Haute Pisse se versait dans le glacier principal. La pente a été faite par l'érosion du glacier qui avançait ».



## Une vue sur les rochers de *Balme blanche*...

Photo Gérard Lémontey

Rochers de Balme Blanche et cascade des Chaves

*Depuis son N° 145, la gazette du Valbonnais feuilletonne la fameuse batterie du veu de La Roche du 8 septembre 1711, une retentissante affaire criminelle qui avait défrayé la chronique dans le mandement de Valbonnais. Dans la maison du sieur Prieur à Valbonnais, une semaine après les évènements, défilent de nombreux témoins. La plume du greffier court, sans accent, sans ponctuation, menaçant les auteurs de faux témoignages de « peyne de mort », et appelant le témoin à valider son témoignage, au terme de la relecture de sa déposition.*

Vingt-et-unième témoin :

Jacques Bard laboureur natif et habitant à Malbuisson mandement de Beaumont âgé d'environ cinquante-huit ans.

Dépose que le jour dit il alla à La Roche d'où étant de retour et dans sa maison avec sa famille où il dinait il entendit un grand bruit qui se faisait au pied du village des Enjellas ayant entendu crier par quelques personnes qu'on s'y battait alors le déposant sortit de la maison pour allait savoir ce que c'était et étant dans le grand chemin il entendit dire à quelques uns de ses voisins que c'était les garçons de Beaumont et ceux de Valbonnais qui se battaient ayant ouï dire que le valet dudit Cros avait été fort maltraité et le déposant ayant resté quelques temps dans ledit endroit il vit passer dans le grand chemin qui va à La Roche les nommés Jamier père et fils de Chaulmeyanne en Beaumont qui allaient de côté dudit lieu de la Roche...

Vingt-deuxième témoin :

Jean Bard fils à Jacques laboureur natif de Malbuisson et habitant audit lieu âgé d'environ vingt ans.

Dépose que le jour dit il alla à La Roche pour y assister aux offices divins et y ayant entendu la grande messe et étant le déposant près de la maison Georges Telmas il vit au-dessus de la dite maison dans un pré le valet du rentier de M. du Freynet portant un chapeau bordé nommé Chantrein Marc Miard des Terrasses Joseph Merle Louis Merle frères fils à Pierre des Terrasses La Fortune des Meyaroz le maréchal de Malbuisson Jean et Laurent Jamier père et fils lesdits Chantrein Miard Merle La Fortune et le maréchal de Malbuisson buvaient ensemble dans ledit pré il vit aussi le nommé Olivier dit Philibert qui était aussi audit lieu de La Roche dans le grand chemin et ayant resté à La Roche il se retira aux Enjellas et alla diner dans la maison de son père pour savoir ce que c'était et étant au grand chemin il entendit dire que c'était les garçons de Beaumont et ceux de Valbonnais qui s'étaient battus et peu de temps après il vit lesdits Jean et Laurent Jamier père et fils qui étaient encore dans ledit village ayant aussi ouï dire pour lors le déposant que le valet de Claude Cros avait été fort maltraité par les garçons de Beaumont et le déposant alla voir le valet dudit Cros qui était dans la maison de Claude Helme qui avait la bouche ensanglantée des coups qu'il avait reçu après quoi il sortit de la maison dudit Helme...